

## **DECISIONS DU CONSEIL**

Extrait des décisions du Conseil communal du 21 juillet 2020

**Au cours de sa séance du 21 juillet 2020, le Conseil a notamment :**

### **TOURISME**

- donné son accord à l'animation prévue dans le cadre de Fully en fête le 22 août 2020, avec la condition du strict respect des règles sanitaires

### **POLICE**

- accepté la demande d'autorisation de signalisation et d'homologation de la pose d'un miroir à la Route du Carre 45, à Fully

### **ECOLES**

- décidé de reconduire la décision pour le remboursement des frais de transports pour l'année scolaire 2020-2021, à savoir, pour les élèves en scolarité obligatoire, de prendre en charge la moitié des frais de l'abonnement annuel
- validé un projet de convention du Cycle d'orientation Fully-Saxon entre les communes de Fully et de Saxon

### **ECONOMIE**

- validé l'attribution du mandat de promotion économique à la HES-SO

### **FINANCES**

- pris acte du rapport de la fiduciaire Dini et Chappot SA pour l'année 2019 pour la Municipalité et les Services industriels

### **REGISTRE FONCIER**

- pris acte que les données du Registre Foncier fédéral, pour la Commune de Fully, sont désormais accessibles en ligne pour les notaires, les géomètres, les teneurs des registres et les services concernés des administrations cantonales et communales

### **SECURITE AU TRAVAIL**

- décidé d'adjuger le mandat de préposé externe à la sécurité au travail à la société Alkana Sàrl

### **RESSOURCES HUMAINES**

- décidé d'engager M. Clovis Carron en qualité d'apprenti agent d'exploitation, dès le 3 août 2020

## FONDATRICE SŒUR LOUISE BRON

- pris acte que l'Assemblée générale de la fondatrice aura lieu le 25 août 2020 à 18h00

## AFFAIRES SOCIALES

- pris acte des remerciements adressés par M. Christophe Darbellay, Conseiller d'Etat, concernant ce qui a été mis sur pied par l'Asofy lors de la pandémie, à savoir la hotline solidaire 65+
- décidé de ne pas organiser la soirée des nouveaux retraités cette année et de la reporter au début de l'année prochaine en fonction de l'évolution de la pandémie
- décidé à l'unanimité de poursuivre la collaboration et l'intégration à la nouvelle structure avec l'AP2R-Fully et de proposer Mme Gislaine Carron Acone pour le poste de Présidente de l'AP2R-Fully

## CONSTRUCTIONS

- validé l'obligation de pose de la plaquette bleue officielle qui indique le numéro du bâtiment dans le futur règlement des constructions et, dans l'intervalle, faire une directive dans ce sens et insérer une notice dans l'autorisation de construire avant d'intégrer cette décision dans le règlement
- validé le fait de ne pas demander de mesures préventives tant que la PAC respecte la valeur limite et en absence de plainte du voisinage. En cas de plainte du voisinage, le Conseil se réserve la possibilité d'exiger s'il juge les mesures appropriées
- autorisé les demandes suivantes :

**Requérant :** 2015-247 + 2016-199 Bejic Blerim, Rte de Martigny 9 – 1926 Fully

**Objet :** Transformation d'un bâtiment existant, changement d'affectation sans autorisation

**Situation :** L'Insarce – Rte de Martigny, Folio 15, parcelle n°5616, Zone collectifs

**Requérant :** 2015-01 D'Andrès Samuel, Ch. de la Louye 6 – 1926 Fully

**Objet :** Construction d'un couvert sans autorisation

**Situation :** L'insarce – Ch. de la Louye, Folio 12, parcelle n°5863, Zone faible densité

**Requérants :** 2020-61 Tamarcaz Camille et Delasoie Axel, Ch. des Rosiers 11 – 1926 Fully

**Objet :** Construction d'une habitation individuelle, modification du système de chauffage, installation de capteurs solaires thermiques (modification des plans autorisés le 31.03.2020)

**Situation :** Prévent – Ch. des Rosiers, Folio 18, parcelle n°5843, zone moyenne densité

**Requérants :** 2020-70 Roduit Daphnée et Xavier, Ch. du Carreau 2 – 1926 Fully

**Objet :** Construction d'un couvert

**Situation :** Les Carres – Ch. du Carreau, Folio 47, parcelle n°7807, Zone moyenne densité

**Requérants : 2020-73 Maret Séverine et Calatayud Bernardo, Ch. du Carreau 11b – 1926 Fully**

Objet : Démolition d'un cabanon de jardin, construction d'un garage, et transformation d'une habitation individuelle avec changement d'affectation et modification de façades

Situation : Les Carres – Ch. du Carreau, Folio 477, parcelle n°8190, Zone faible densité

**Requérant : 2020-15 Swisscom Broadcast SA, Ostermundigenstrasse 99 – 3050 Bern**

Objet : Installation d'une liaison par faisceaux hertziens pour le raccordement de services universels en télécommunications par Swisscom Suisse

Situation : Chibo – Rte de Chibo, Folio 61, parcelle n°9168, Zone faible densité et équipements publics

**Requérants : 2020-22 Gaudin-Voutaz Colette et Voutaz Fabrice, Rte du Carre 1 – 1926 Fully**

Objet : Transformation et surélévation d'une habitation existante

Situation : La Louye – Rte du Carre, Folio 22, parcelle n°6511, Zone faible densité

**Requérant : 2020-11 Roduit David, Ch. des Rosiers 8 – 1926 Fully**

Objet : Transformation d'une habitation existante et démolition partielle d'une grange

Situation : Chibo – Rte de Chibo, Folio 61, parcelle n°9131, Zone hameau

**Requérant : 2019-227 Granges Gilles, Ch. du Barillet 43 – 1926 Fully**

Objet : Transformation d'une habitation (2 logements) avec changement d'affectation et forages

Situation : Vers l'Eglise – Rue de l'Eglise/Ch. des Ecoliers, Folio 3, parcelles n°607-608-609-611-612-613, Zones village et centre

- délivré les permis d'habiter suivants :

**Requérant : 2019-194 Staub Frédéric, Rue du Stade 32 – 1926 Fully**

Objet : Modification du système de chauffage par installation d'une pompe à chaleur air-eau extérieure

Situation : Charnot – Rue du Stade 32, Folio 8, parcelle n°1840, Zone collectifs

**Requérant : 2016-67 et 2018-91 Findeisen Hervé, Rue de la Chapelle 19 – 1926 Fully**

Objet : Transformation de 2 mazots (1 logement) (modification des plans autorisés le 17.01.2017)

Situation : Branson – Rue de la Chapelle 19, Folio 4, parcelle n°859-861, Zone hameau

**Requérante : 2010-63 et 2014-120 Succession Jean-Daniel Alter, Par Me Léo Farquet, Rue de la Poste 5, Case postale 440 – 1920 Martigny**

Objet: Construction d'une habitation, d'un atelier et garages avec modification des plans autorisés le 09.11.2010  
Situation: Etray – Ch. de l'Industrie 39, Folio 38, parcelle n°5472, Zone artisanat

### **SERVICES INDUSTRIELS**

- décidé de repousser la soirée de présentation du 5 septembre 2020 avec pour sujet la pollution lumineuse à Charnot à une date ultérieure
- adjugé le contrôle énergétique et le contrôle des chantiers en construction au bureau Enerconseil à Sion
- décidé de mandater le bureau d'ingénieurs Huber et Torrent pour les travaux des services industriels devant l'école de Saxé
- décidé de prendre des renseignements auprès de la Commune de Bagnes concernant l'habillage des cabines électriques

### **LOISIRS – SPORTS – CULTURE – INFRASTRUCTURES CULTURELLES**

- alloué un soutien financier au club CABV Martigny à l'occasion de ses 50 ans d'existence
- maintenu le soutien financier accordé au Ski Club Fully malgré l'annulation de la Fête du 31 juillet 2020 afin de soutenir les futures journées de ski
- alloué un soutien financier au VBC pour son équipe en ligue nationale B
- décidé que le matériel technique acquis en 2020 par l'Association Belle-Usine dont l'achat est subventionné par la Commune resterait à l'usage du bâtiment de la Belle Usine et que le versement de l'avance se ferait sur la base de la facture reçue
- pris acte des retours positifs concernant la fresque sur le mur du home et de l'article paru dans la presse

### **BOURGEOISIE**

- pris acte que le Conseil bourgeoisial a accepté la rénovation partielle du chemin Branson-Jeur Brûlée pour sa partie historiquement empierrée sur environ 120m linéaires dans un souci de préserver un aménagement patrimonial; la restauration ascende à Fr. 20'000.- par année, un contact est établi avec le fonds suisse du paysage pour obtenir les subventions

### **ENVIRONNEMENT**

- décidé de mettre le concept des sentiers pédestres à l'enquête publique le 21 août prochain

### **LEGISLATION**

- pris acte de la position de la Fédération des Communes valaisannes en ce qui concerne la Loi fixant la localisation des écoles cantonales du degré tertiaire et la contribution des sièges et la Loi sur les dangers naturels et l'aménagement des cours d'eau

## **ENTREPRISES**

- pris acte que l'entreprise Epiney construction SA a inscrit une succursale à Fully au Registre du commerce du Bas-Valais

## **NATURALISATIONS**

- accepté les droits de cité selon les préavis de la commission naturalisation